
Trousse thématique Aire ouverte : la pair-aidance

Jacinthe Rivard, Jérémy Boisvert-Viens, Amal Abdel-Baki, Srividya N. Iyer,
Valérie Noel, Christian Macé & Martin Goyette



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC

Direction scientifique

Martin Goyette, École nationale d'administration publique
Jacinthe Rivard, École nationale d'administration publique
Naima Bentayeb, Institut universitaire SHERPA ; École nationale d'administration publique ; Université McGill
Amal Abdel-Baki, Centre hospitalier de l'Université de Montréal ; Département de psychiatrie de l'Université de Montréal
Srividya N. Iyer, Centre de recherche Douglas ; Département de psychiatrie de l'Université McGill

Rédaction

Jacinthe Rivard, École nationale d'administration publique ;
Martin Goyette, École nationale d'administration publique ;

Avec la collaboration de

Jérémy Boisvert-Viens, École nationale d'administration publique ;
Amal Abdel-Baki, Centre hospitalier de l'Université de Montréal ; département de psychiatrie de l'Université de Montréal ;
Srividya N. Iyer, Centre de recherche Douglas ; département de psychiatrie de l'Université McGill ;
Valérie Noël, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux
Christian Macé, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux

Remerciements

Annie Fontaine (École de travail social de l'Université Laval) ; Dominique Fortier (Direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux) ; Vincent Montpetit (Patient partenaire et jeune à Aire ouverte de Laval) ; Joan Morin (CIUSSS de Laval) ; Mélodie Cordeau (Paire-Aidante) ; Stéphane Girard (École nationale d'administration publique) ; Pascale-Andrée Vallières (direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux) ; Steve Cornellier (direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux).

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER

Ministère de la Santé et des Services sociaux Fonds de recherche du Québec – Santé Fondation Graham-Boeck



Conception visuelle

Marjolaine Noël, Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec

Révision linguistique

Emmanuelle Turcotte, École nationale d'administration publique

Pour citer ce document : Rivard, J., Boisvert-Viens, J., Abdel-Baki, A., Iyer, S.N., Noel, V., Macé, C., & Goyette, M. (2024). *Trousse thématique Aire ouverte : la pair-aidance*. École nationale d'administration publique.

ISBN : 978-2-89734-086-5 (PDF)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
Bibliothèque et Archives Canada, 2024
École nationale d'administration publique

Trousse thématique Aire ouverte : la pair-aidance

Par

Jacinthe Rivard

Jérémy Boisvert-Viens

Amal Abdel-Baki

Srividya N. Iyer

Valérie Noël

Christian Macé

Martin Goyette

2024



Table des matières

Préambule	ii
Bref historique et objectifs de la trousse	ii
L'interdépendance des thématiques	iii
Comment appréhender cette trousse ?	iii
Qu'est-ce que la pair-aidance ?	1
Quelles formes prend la pair-aidance dans Aire ouverte ?	3
Quelles conditions gagnantes pour l'implication des pairs-aidant.e.s dans Aire ouverte ?	4
La posture : reconnaissance; humilité; ouverture et écoute	4
Le partage du pouvoir décisionnel	5
Transparence quant aux mécanismes du pouvoir	5
Diversité des profils et des tâches.....	6
L'accompagnement et le soutien	6
La mobilisation de partenaires ayant déjà une expertise	7
Quels sont les principaux défis et contraintes au développement de la pair-aidance, et quelles pistes d'action peut-on mettre de l'avant pour y répondre?	8
Défis et contraintes	8
Pistes d'action	9
Quelles ressources puis-je consulter pour avoir une meilleure compréhension de la pair-aidance ?	10
Bibliographie	13

Préambule

Aire Ouverte

Les trousse thématiques : un accompagnement vers le changement de pratique

IMPORTANT

Cette trousse, dans laquelle vous vous apprêtez à plonger, s'adresse principalement aux membres des équipes dédiées d'Aire ouverte (AO), incluant le personnel clinique et d'intervention, les spécialistes en activités cliniques ainsi qu'aux directions concernées par les activités d'AO. Ces documents s'adressent également aux partenaires proximaux d'AO dans l'intervention, comme les pairs-aidant.e.s en provenance d'organismes communautaires.

Bref historique et objectifs de la trousse

Avec plus de 25 sites en opération, le MSSS poursuit une ambitieuse mise à l'échelle d'AO à l'ensemble du Québec. S'appuyant sur le cadre de référence publié en décembre 2021, qui vise à promouvoir un changement de culture organisationnelle et de pratiques (p.2), cette trousse a pour objectifs : 1) de soutenir les équipes AO dans leur déploiement ; 2) de définir les principes centraux ; 3) de mettre en lumière les pratiques prometteuses ; et 4) d'adapter ces pratiques aux défis du terrain tout en respectant les principes directeurs du cadre de référence.

Le processus de rédaction a impliqué plusieurs démarches : recension des écrits scientifiques locaux et internationaux, de la littérature grise et des documents internes non publiés, par exemple, le rapport de suivi des sites AO ; des observations au sein des sites de démonstration ; des informations partagées par les différents sites AO, notamment lors de la journée nationale en octobre 2023 ; des rencontres avec les acteurs et actrices incontournables relativement à certaines thématiques ; des informations recueillies auprès des partenaires institutionnels et communautaires, des jeunes et des proches. Tout au long de cette démarche qui s'est étalée sur un an, des échanges avec des membres des équipes dédiées et plusieurs allers-retours avec les responsables des différentes thématiques, incluant un atelier de travail, ont permis d'assurer une cohérence dans la structure et le contenu, de donner du sens pour toutes et tous et à favoriser le dialogue autour des principaux enjeux de la pratique.

Par « pratique », ce document entend une « pratique professionnelle » définie comme une action consciente, intentionnelle, orientée, organisée et potentiellement efficace visant à transformer une situation (De Robertis, 2013 ; Zuñiga, 1994). Dans les métiers de l'humain, ces pratiques se caractérisent par l'unicité et la complexité des contextes dans lesquels elles s'inscrivent, ainsi que par le degré d'incertitude des situations, car elles ne peuvent être entièrement saisies en raison de leur constante évolution (De Robertis, 2013). En ce sens, la

pratique professionnelle se construit dans le rapport entre les savoirs, les compétences et l'expérience du praticien ou de la praticienne (Lagadec, 2009).

L'interdépendance des thématiques

Les quatre thématiques ciblées par ce préambule - la participation des jeunes et des familles, le partenariat, la pair-aidance et les pratiques de proximité - sont interdépendantes et interreliées tout comme l'est chacune des composantes clés du modèle d'AO. En effet, il est difficile de penser à la pair-aidance dans AO sans y voir une forme de participation des jeunes, tout comme il est peu souhaitable de développer une offre de service de proximité (démarchage ou *outreach*) sans d'abord réfléchir à ce qui existe déjà sur le territoire et aux différentes relations partenariales à établir. En ce sens, plusieurs références et renvois aux autres thématiques ont été ajoutés afin de favoriser une lecture globale de l'ensemble des documents qui constituent la trousse.

Comment appréhender cette trousse ?

Sachant que l'incertitude est inhérente aux métiers de l'humain (De Robertis, 2013), plutôt que de s'arrimer à ce mouvement d'une pratique de plus en plus prescrite, standardisée et normalisée (Lagadec, 2009), cette trousse s'inscrit clairement dans un système de santé apprenant, c'est-à-dire dans une approche d'apprentissages réflexifs où les principes, les connaissances et les expériences se lisent comme des repères, des pistes (Massuard et coll., 2023). Ultimement, c'est vous, praticiens et praticiennes, qui êtes les mieux placé.e.s pour réfléchir, discuter avec vos collègues et autres acteurs et actrices concerné.e.s – particulièrement les jeunes et les proches - pour sélectionner et adapter les actions proposées à la réalité spécifique de vos milieux respectifs. Nous espérons que cette trousse sera pour vous une source d'inspiration.

[Une version synthèse de cette trousse](#) est également disponible sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, sous la rubrique « Documents thématiques : un accompagnement vers le changement de pratique à Aire ouverte ».

Qu'est-ce que la pair-aidance ?

La pair-aidance suscite encore beaucoup de questionnements (Epstein et coll., 2023). Élément central au sein du modèle AO, il est important de bien situer son apport dans les services offerts aux jeunes.

Quelques définitions

Patient partenaire : Développé par la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, le concept fait référence à une « personne qui devient progressivement apte, au fil de ses traitements, à faire des choix de santé libres et éclairés. Tout en reconnaissant l'expertise des professionnels de la santé [elle] oriente leurs préoccupations vers ses besoins et son bien-être à plus long terme » (UdeM, Faculté de médecine, 2019).

Pair navigateur : Né d'un partenariat entre Positive Living Society of BC (PLBC), la clinique d'immunodéficience de l'hôpital St. Paul et le projet STOP de Vancouver, le terme désigne des pairs formés professionnellement qui offrent un soutien et de l'information sur une base continue aux personnes vivant avec le VIH, tout en renforçant leur capacité à prendre en charge leur santé et leurs soins. (Organisation de normes en santé – HSO, 2013).

Éclaireur : Inspiré d'un projet mis en place après la tragédie ferroviaire du Lac Mégantic, les éclaireurs sont des personnes significatives et volontaires déjà présentes dans leur milieu, en raison de leur travail, de leur bénévolat ou de la place qu'elles y occupent et susceptibles d'être en contact avec des personnes présentant une moins bonne santé psychologique ou encore des personnes qui ont le goût de s'impliquer (Gagnon, 2022 ; Santé Montréal, 2022).

Les pairs aidants : L'intervention par les pairs repose initialement sur l'hypothèse que les messages de prévention seront plus efficaces s'ils sont transmis par des jeunes vivant ou ayant vécu les mêmes expériences (Shiner, 1999; Foundry, 2022, FRQS, 2018). Historiquement portée par les théories du don, de l'entraide, de la parité et de la participation, l'approche par les pairs est désormais le secteur de la santé le plus en expansion en Amérique du Nord (Godbout, 1992 ; St-Onge, 2019 ; Launat, 2020 ; Lambert et Molgat, 2020 ; Pelletier, 2021). D'ailleurs, l'utilisation de l'adjectif « expérientiel » est largement exploitée depuis plus d'une décennie, ici, et un peu partout sur la planète (Lochard, 2007). Globalement promu et diffusé par le champ de la santé mentale et dans une certaine mesure proche des groupes d'entraide, l'intervention ou le soutien par les pairs partage avec ces modèles quelques principes, tout en s'en distinguant à d'autres égards.

La reconnaissance des pairs-aidant.e.s (PA) comme modèles positifs auprès des jeunes est assez unanime dans la littérature. On trouve, par exemple, l'idée d'un cheminement qui sort du parcours jonché de difficultés, en révélant plutôt « un bricolage identitaire possible et nécessaire pour devenir un individu dans la société » (Bellot et coll., 2010 : 185).

Au Québec, inspirées par les modèles français et américains, deux perspectives s'imposent et entre celles-ci, plusieurs nuances sont possibles.

Dans un cas, la pair-aidance se présente comme une approche où les savoirs expérientiels sont encadrés, désignée habituellement par le concept d'« entraide professionnalisée »,

généralement rattachée au champ de la santé mentale et à son plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM, 2022 – Action 3.3). Ici, les questions de la formation et de prise de recul face à la maladie et à la médication prennent une place prépondérante. La notion de rétablissement y est aussi centrale (Pelletier, 2021). La formation s'adresse tant aux jeunes qu'aux adultes, elle débouche sur une certification et précède le début des activités de travail des PA. Des activités de préparation et de sensibilisation des milieux d'embauche sont également offertes, tant aux CI(U)SSS qu'au milieu communautaire. Les instances qui portent ce modèle sont le programme Pairs Aidants Réseau (PAR), l'Association des pairs-aidants du Québec (AMPAQ) et la Formation axée sur le mentorat de la Faculté de l'Université de Montréal.

Dans l'autre cas, les PA sont considérés comme des « experts d'expérience », pour leur vécu et leur proximité relationnelle avec les jeunes et leur milieu. « Cette centralité des amis révèle la force incontestable des relations horizontales et des semblables durant cette période d'expérimentation, d'individuation et d'autonomisation qu'est l'adolescence » (Barthou, 2021:1). L'approche s'inscrit surtout dans la globalité et dans l'accompagnement (Bellot et coll., 2006 ; 2010 ; 2012), en tant qu'alternative ou complément à l'intervention professionnelle. Elle puise à même la trajectoire d'apprentissage des jeunes PA et vise leur autodétermination et celle des jeunes qu'ils accompagnent. Cette conception est davantage privilégiée par le milieu communautaire et les dispositifs « par et pour », et principalement portée par le Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP) et l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ).

J'irais plus vers celui qui a du vécu parce que le psychologue il va aller d'après ce qu'il a étudié. J'avoue que ça peut aider, mais je ne sais pas, c'est plus facile avec quelqu'un qui a du vécu, c'est un peu plus facile.

(un jeune, dans Bellot et coll., 2006 : 48)

Dans les deux cas, des confusions s'installent soit parce que la professionnalisation de la pair-aidance confronte les intervenants qui ont suivi le cursus académique traditionnel rattaché à leur discipline. Soit parce que le seul savoir expérientiel est perçu comme insuffisant pour intervenir auprès des jeunes qui vivent des difficultés. Soulignons aussi que l'AIDQ, via son projet de valorisation des savoirs expérientiels (VSE), vise à regrouper et à mobiliser les parties prenantes afin de favoriser l'intégration des personnes ayant un savoir expérientiel (PSE) dans les milieux institutionnels et communautaires du Québec. Parmi les axes de leur projet : la sensibilisation ; la valorisation ; le transfert de connaissance ; le développement de compétences ; et l'accompagnement. Il est également important de rappeler que le titre d'emploi pair aidant n'existe pas dans le réseau public de la santé et des services sociaux, ce qui est perçu comme un obstacle par plusieurs équipes AO. La pair-aidance fait l'objet actuellement d'une grande effervescence et AO n'est pas étrangère à cela. Les acteurs de la pair-aidance se parlent et il n'est pas improbable que de nouvelles propositions émergent.

Dans tous les cas, il est souhaitable que les activités des PA incluent du temps passé au sein d'organismes partenaires et dans les milieux où se trouvent les jeunes. Idéalement, les pairs seront intégrés.e.s à une communauté de pratique et devront participer à diverses formations – notamment l'approche de la réduction des méfaits - offertes en parallèle et en continu tout au long de leur travail et en fonction de leurs besoins et des situations rencontrées.

Quelles formes prend la pair-aidance dans Aire ouverte ?

La pair-aidance est identifiée dans le cadre de référence AO comme un critère de réussite de la participation des jeunes (MSSS, 2021). En effet, l'attrait pour le travail avec « l'Autre », le désir de s'impliquer auprès de ses semblables et de déployer ses habiletés interpersonnelles font pressentir un besoin de prendre du recul face à sa situation, de participer à un monde meilleur et de s'émanciper dans une nouvelle expérience. C'est un métier de l'humain, de proximité relationnelle et de vécu avec d'autres jeunes aux prises avec une situation difficile. Mais c'est aussi un espace de pouvoir d'action (*empowerment*) susceptible d'influencer les comportements des jeunes, ceux des PA mêmes, aussi bien que les pratiques des intervenants et les pratiques professionnelles et de gestion qu'ils privilégient (Fondry, 2018 ; Iyer et coll., 2018). Or, si cette approche est adoptée universellement (Pelletier, 2021), elle est loin d'être duplicable à l'identique.

L'approche par les pairs traverse l'ensemble des composantes privilégiées par AO – la participation des jeunes, des familles et des proches ; le partenariat intraétablissement et intersectoriel ; les pratiques de proximité ; l'accueil, la diversité et les pratiques inclusives ; et probablement aussi les technologies de l'information - en plus de répondre, par sa nature même, aux cinq principes décrits dans le cadre de référence évoqué plus tôt¹. À ce jour, les sites AO ont déployé la pair-aidance de plusieurs manières, parfois avec un sentiment d'urgence, alors qu'il n'y a pas d'exigence ministérielle quant aux modalités ou à l'échéancier de l'implantation de la pair-aidance.

PRATIQUES AIRE OUVERTE Quelques exemples de tâches

- Accueillir, répondre aux questions et aider à la navigation dans les services ;
- Faciliter la création du lien entre les jeunes, leurs proches et les prestataires de services ;
- Fournir un soutien émotionnel et social individuel non clinique ;
- Coanimer des activités auprès des jeunes, des proches, des équipes et des partenaires qui mettent à profit leur créativité ;
- Soutenir les jeunes dans la défense de leurs droits ;
- Offrir du mentorat auprès des nouveaux pairs ;
- Organiser et participer à des activités de promotion et de sensibilisation ;
- Accompagner des membres des partenaires ou de l'équipe dans des interventions de milieu ou de proximité ;
- Fort.e.s de leur savoir expérientiel, accompagner et conseiller l'équipe clinique ;
- Participer activement à diverses instances de décision ; etc.

¹ Ces principes sont : 1) l'accessibilité optimale et la réduction des inégalités sociales de santé; 2) le déploiement pour et avec les jeunes; 3) la co-construction et le partenariat; 4) l'accompagnement flexible, ainsi que; 5) l'approche globale et holistique.

Quelles conditions gagnantes pour l'implication des pairs-aidant.e.s dans Aire ouverte ?

Au même titre que la participation des jeunes, l'embauche de PA au sein de l'équipe AO ne garantit pas la mise à profit de leur savoir expérientiel dans l'intervention ou bien dans la prise de décision. En effet, il est signalé fréquemment dans la littérature que la présence des PA dans l'équipe d'une organisation, comme celle d'AO, peut générer son lot d'enjeux, notamment : un manque de reconnaissance envers les PA (Rodriguez del Barrio et coll., 2020 ; Perreault et coll., 2013), et un espace limité pour formuler des critiques (Jordan et coll., 2022). Pourtant, la pair-aidance renvoie sensiblement aux mêmes principes que ceux relatifs à la participation des jeunes, lesquels, pour favoriser un changement durable des pratiques, demandent la création d'un contexte propice à la co-construction et un accompagnement soutenu (voir la [trousse thématique sur la participation des jeunes et des proches](#)). Reprenons les grands principes associés à la participation des jeunes, en les particularisant à la pair-aidance.

Pair-aidance : Les conditions gagnantes

- Les conditions : l'équipe est prête, bien informée et a identifié son besoin des PA ;
- La posture de l'équipe : reconnaissance ; humilité ; ouverture ; et écoute ;
- La mobilisation des partenaires ;
- Le partage du pouvoir décisionnel ;
- La transparence quant aux mécanismes du pouvoir ;
- La diversité des profils des PA et des tâches possibles ;
- La formation, l'accompagnement et le soutien.

La posture : reconnaissance, humilité, ouverture et écoute

La pair-aidance fait appel à une posture particulière et à des qualités qu'il faut déployer dans la pratique, au quotidien. C'est reconnaître que les PA bénéficient d'une proximité relationnelle et de vécu avec les jeunes et qu'ils et elles ont une certaine facilité à les approcher (voir la [trousse thématique sur les pratiques de proximité](#)). Dans une perspective de complémentarité, c'est se prendre le temps et être à l'écoute de ce que les pairs voient sur le terrain et se rapprocher ainsi des jeunes par leur intermédiaire. Dans AO, les PA vont

agir tel un trait d'union entre les services du RSSS et les jeunes qui ne les fréquentent plus ou peu, par exemple parce qu'ils.elles ne s'y retrouvent pas. Cette vision doit aussi être portée par les équipes cliniques, de même que les différentes parties prenantes (gestionnaires, administrateur.e.s, etc.) (Bentayeb et coll., 2022 ; Muir et coll., 2012). La légitimité conférée aux PA et à leur travail favorisera une parole libre et leur implication dans la prise de décisions.

Astuce

Intégrer un.e seul.e PA dans une instance hiérarchisée risque de le ou la priver parfois de son principal pouvoir d'agir : l'expérience de son vécu. Créer des conditions qui permettent d'exploiter ce pouvoir et de s'émanciper comme personne et comme employé.e est une stratégie gagnante.

Le partage du pouvoir décisionnel

Dans la littérature, le co-leadership au niveau stratégique et organisationnel est un facteur clé de la pérennité des partenariats avec les utilisateurs de services (Berkesse et coll., 2022). Cela s'applique aussi aux PA. Plus qu'une implication à titre consultatif, l'intégration des PA dans la sphère décisionnelle, doit s'arrimer à une vision plus large de participation citoyenne et venir avec un réel pouvoir de décision. Par exemple, l'intégration des PA aux activités régulières de l'équipe clinique devrait être considérée. S'ils ou elles n'animent pas ou ne participent pas directement à l'organisation des comités de jeunes, les PA devraient minimalement représenter des personnes-ressources pour les activités relatives à ces comités. Cela est particulièrement pertinent dans un contexte comme celui d'AO, qui vise la mise en place d'une gouvernance avec et pour les jeunes (MSSS, 2021 ; Bentayeb et coll., 2022). Ici aussi il sera important d'assurer la présence de plus d'un.e PA, pour faciliter une prise de parole et de position et donc créer un espace où les PA sentiront qu'ils et elles ont un réel pouvoir.

Transparence quant aux mécanismes du pouvoir

Astuce

L'intégration aux rencontres de l'équipe clinique peut représenter pour les PA une forme d'émulation ou, en tout cas, une preuve de confiance et de reconnaissance comme membre à part entière. Cette question est souvent source d'inconforts au sein des équipes cliniques. Elle aurait tout avantage à être discutée avec les parties concernées et les PA, pour considérer les bénéfices et les inconvénients que cette présence pourrait représenter dans le cadre de leur travail respectif.

Même si, idéalement, chacun des commentaires ou critiques des PA devrait susciter la réflexion dans leur équipe, il est important que leur soient transmis les mécanismes du pouvoir : les inviter à discuter de leurs idées avec des collègues ; à s'adresser d'abord aux supérieurs immédiats qui devraient relayer ; à faire les suivis nécessaires lorsque les réponses ne viennent pas et ; à rappeler que le changement prend généralement du temps. Une information donnée tôt, au moment de l'embauche, concrète, sur leur rôle, sur ce sur quoi ils

exercent une influence, sur les attentes mutuelles, sur le temps que peut prendre le changement, sont des formes de transparence qui minimisent les déceptions (Rodriguez Del Barrio et coll., 2020 ; Franck et coll., 2020). La transparence peut parfois prévenir des causes potentielles de désengagement rencontrées tant dans le milieu institutionnel que communautaire (Greissler et coll., 2013). Le site de démonstration de Laval, avec ses partenaires communautaires qui possèdent une expérience de la pair-aidance, ont formalisé l'engagement des PA en corédigeant un appel à projets pour l'intégration des pairs-aidant.e.s, précisant des attentes réalistes pour chacune des parties (voir Annexe 2.). Ce document a d'ailleurs inspiré d'autres sites AO. Le développement d'une telle collaboration avec les partenaires et les PA est un processus qui demande un changement de culture – humilité, ouverture et écoute - et c'est un exercice qui exige temps et investissements (MSSS, 2021 ; Franck et coll. 2020), parce qu'il agit sur toute la trajectoire des PA, qui en tirent des apprentissages qu'ils transmettent à leur tour aux jeunes auprès desquels ils interviennent.

Diversité des profils et des tâches

Il existe de nombreuses tâches pouvant être accomplies par les pairs (voir encadré), et leur profil est également susceptible d'influencer celles qui pourront être accomplies par chaque PA. Quant à la diversité des profils, il s'agit d'un principe important. En effet, ce sont souvent les plus scolarisés ou les plus avantagés psychosocialement qui sont les premier.e.s à se manifester (Becquet et Goyette, 2014). Or, le manque d'engagement chez certain.e.s n'est pas nécessairement synonyme de désintérêt, mais souvent le fait de devoir affronter des obstacles supplémentaires qui freinent leur implication (Becquet et coll., 2014). Ainsi, il est important de considérer ces freins dans le recrutement, d'autant plus que les expériences vécues constituent, de fait, l'outil

de travail principal des PA pour rejoindre les jeunes qui vivent des difficultés semblables (Kidd et coll., 2019) et qui sont d'ailleurs ciblé.e.s par AO (MSSS, 2021). Ainsi, particulièrement s'il s'agit d'une première expérience de travail, le sentiment de faire partie d'une équipe et d'être reconnu.e et soutenu.e par elle, la diversité des tâches offertes, la liberté de proposer des activités inédites, l'intégration progressive de nouvelles responsabilités, la flexibilité des horaires et une rémunération conséquente, favoriseront une plus grande diversité de profils des PA, tout en multipliant les potentialités d'atteindre les jeunes qui ne fréquentent pas ou peu les services.

L'accompagnement et le soutien

On l'a déjà évoqué plus haut, l'accompagnement et le soutien sont les conditions *sine qua non* pour un programme de pair-aidance gagnant. Pour faire en sorte que l'expérience de travail soit émancipatrice - par exemple en agissant sur l'estime de soi, la réduction des sources d'anxiété, etc. - il est nécessaire de fournir aux PA les outils qui leur permettront de prendre possession de leur nouveau rôle, tout en respectant ce qu'ils et elles sont et ont à offrir. L'accompagnement des PA peut s'incarner, par exemple, par le soutien d'un.e intervenant.e de l'équipe dédiée, d'un organisme partenaire ou bien d'un.e PA expérimenté. Cette personne-ressource discutera, expliquera au besoin, informera sur les tâches à exécuter, et proposera des formations de base, puis plus spécialisées en fonction des situations rencontrées ou appréhendées par les PA. L'intégration aux rencontres de l'équipe

PRATIQUES AIRE OUVERTE

Comment sélectionner les pairs aidants et paires aidantes ?

En fonction des jeunes à rejoindre : décrocheur.e.s ? Aux prises avec des dépendances ? S'identifiant à des groupes racisés ou aux LGBTQ2S+ ? Les PA seront idéalement proches de ces problématiques, parce qu'ils.elles les vivent présentement ou les ont vécus. Le cumul des problèmes chez les jeunes n'est pas rare. Pourquoi ne pas en discuter d'abord avec les partenaires qui détiennent déjà une expertise en la matière. Une fois le savoir expérientiel des PA reconnu - et cela au-delà du discours - ils.elles se sentiront plus fort.e.s s'ils.elles ne sont pas seul.e.s. L'embauche de plus d'un.e PA est une bonne idée, de même que l'adaptation des horaires en fonction de là où ils.elles en sont (vie personnelle, expériences de travail, rapport à la consommation ; etc.). Les PA bénéficieront d'une offre d'opportunités (intégration aux rencontres d'équipe clinique, colloques, activités culturelles, formations, etc.) et de suffisamment de liberté pour laisser émerger les savoirs, la confiance et la créativité.

clinique et au sein des instances décisionnelles - même si elle sous-tend certains enjeux - peut représenter pour les PA une forme d'émulation ou, en tout cas, une preuve de confiance et de reconnaissance en tant que membres à part entière. Cette question est loin de faire l'unanimité et la raison de la confidentialité est souvent évoquée. Encore une fois, tout ceci exige du temps et devrait être intégré de façon progressive, en vérifiant régulièrement si la procédure est en adéquation avec le rythme des PA. Les PA et les professionnels « doivent se rencontrer pour se potentialiser et ainsi être en mesure de proposer les meilleures réponses possibles aux personnes en demande d'aide » (Maugiron et coll., dans Franck et coll., 2020 : 67). Les histoires inspirantes dans l'univers de la pair-aidance ne manquent pas. Au GIAP, programme jeunesse de CACTUS-Montréal, une majorité de PA dont c'était le premier emploi sont régulièrement recruté.e.s pour un poste en intervention, par exemple comme travailleurs ou travailleuses de rue ou de milieu. D'autres ont choisi de retourner aux études.

La mobilisation de partenaires ayant déjà une expertise

L'intégration des organismes partenaires et des PA au cœur du processus, dès que possible, assure une réflexion plurielle sur le projet et le développement d'un dispositif d'intervention plus collectif. D'une part, les organismes communautaires sont souvent familiers avec l'intervention par les pairs et disposent d'une expertise en la matière (voir la [trousse thématique sur le partenariat](#)). De nombreux exemples montrent l'intérêt de reconnaître les expertises des partenaires plutôt que de les récupérer. Dans un cas, les PA et les budgets afférents ont été transférés à deux de leurs partenaires. Ils ont prévu le soutien et une planification de la formation

des PA en parallèle à la formation de l'équipe clinique, celle-ci développée d'ailleurs avec le concours des PA. L'implication des pairs en amont du processus d'implantation crée des espaces décisionnels éclairés et partagés et une dynamique de collégialité qui ne peut que renforcer le travail de tout le monde. Des PA nouvellement embauché.e.s ont été jumelé.e.s à des travailleurs ou travailleuses de rue expérimenté.e.s afin de développer leurs habiletés d'intervention, mais aussi leur réseau d'intervention. Dans d'autres cas, l'embauche des PA a été réalisée par l'intermédiaire d'une entente de service avec le PAR ou a bénéficié d'informations fournies par le GIAP. Les prochaines fiches de suivi et les activités de recherche permettront d'examiner les impacts de ces initiatives. On a aussi constaté beaucoup d'intérêt pour ce qui se passe dans les autres sites AO : échanges de courriels ou téléphoniques, visites en personne pour visualiser l'environnement physique et le fonctionnement, etc.

Astuce

Il n'est pas toujours nécessaire de faire appel aux procédures ultras formelles. Les PA peuvent émerger de votre comité de jeunes, voire même des jeunes qui fréquentent vos services AO ou bien être référé.e.s par vos partenaires. La vigilance et l'ouverture vous permettront d'offrir cette opportunité à celles et ceux qui expriment, par exemple, l'envie de : « passer à autre chose » ; de « s'occuper » ; de « redonner aux autres » ; de « réduire sa consommation » ; etc.

(Iyer et coll., 2018).

Quels sont les principaux défis et contraintes au développement de la pair-aidance, et quelles pistes d'action peut-on mettre de l'avant pour y répondre ?

Défis et contraintes

Globalement, on observe ici et ailleurs certaines tendances, clairement influencées par le rythme et les conditions actuelles de travail, tant dans le secteur communautaire que dans le secteur institutionnel. AO n'y échappe pas. Une certaine vigilance s'impose donc relativement à l'embauche des PA qui ne doit pas servir à pallier un manque de ressources ou viser, par la multiplication des formations, une efficacité rapide. Les PA doivent pouvoir bénéficier d'un statut spécifique, avec des attentes différentes. En effet, les PA ne devraient pas être régi.e.s par le même cadre clinico-administratif que les autres membres de l'équipe. Bien que les PA d'AO doivent idéalement être vu.e.s comme des membres à part entière de l'équipe clinique, leur rôle doit s'en distinguer, au risque de perdre la spécificité qui leur est propre. Ces tendances accroissent les risques de dénaturation du statut de pair-aidance (Bellot et coll., 2012 ; Epstein, 2023 ; Godrie, 2016 ; Linder, 2020). À l'inverse,

le désir de jouer un rôle semblable à celui des professionnels est un piège qui met en jeu la spécificité des PA (Vigneault et coll., dans Franck et coll., 2020). Enfin, les équipes AO seront sensibles au fait que la non-reconnaissance du savoir expérientiel dans le milieu d'accueil des PA, un manque de valorisation (professionnelle, par la rémunération, etc.) peuvent avoir des impacts significatifs sur leur santé, sur leur trajectoire professionnelle et sur leur travail auprès des jeunes (Provencher et coll., 2012 ; Pires de Oliveira Padilha et coll., 2023).

Les flous définitionnels, l'imprécision des statuts, des rôles et des compétences des acteurs et actrices de la pair-aidance sont des facteurs décisifs dans la réussite ou l'échec de

Défis, contraintes et stratégies de contournement

- **Non-reconnaissance du savoir expérientiel des PA** → préparation des équipes, augmentation du nombre de PA, adéquation des contrats de travail.
- **Souplesse des ententes de travail** → temps d'essai, partiel, flexible, soutien, ajustements, précision des rôles et des tâches.
- **Formation** → dès l'embauche, en continu, clarification des besoins en services, des populations de jeunes à rejoindre.
- **Le soutien des PA par les PA** → pensé dans une structure solide et pérenne, une plateforme indépendante
- **Mentorat en continu** → intervenant-référent, intégration aux réunions cliniques, partagées avec autres sites AO
- **(Ré)engagement des adultes** → soutien adapté, partage équitable des objectifs de travail, regard réflexif sur nos discours et nos actions.

l'intégration des PA. Ils font l'objet de réflexions et d'expérimentations depuis plus de deux décennies (Pires de Oliveira Padilha et coll., 2023 ; Bonnet, 2020 ; Godrie, 2016 ; Launat, 2020 ; Provencher et coll., 2012 ; Shiner, 1999).

Les enjeux relatifs à la formation des PA ont été abordés plus haut. Plus concrètement ici, il convient de souligner que, si la nécessité de diverses formations dès l'embauche et en continu suscite un accord assez général, les deux modèles de pair-aidance qui s'imposent au Québec (PA professionnalisés vs PA experts d'expérience) proposent également leur propre modèle de formation, ce qui crée une certaine confusion dans les AO. Cette situation renvoie à nouveau à la clarification des besoins en termes d'offre de services, de capacité d'accueil et de soutien de l'équipe qui travaillera avec les PA, ainsi que des catégories de jeunes à rejoindre.

Ces défis et contraintes concernent autant les gestionnaires que les intervenant.e.s (Le Scelleur et coll., 2016). Ils sont interreliés et chacun peut engendrer de nouveaux défis et enjeux. Plusieurs acteurs et actrices de la pair-aidance au Québec soulèvent d'ailleurs des incohérences entre le discours sur la pair-aidance, la compréhension que l'on s'en fait et les enjeux d'intégration de cette ressource sur le terrain. Il est important de garder à l'esprit que les PA, formés en amont ou non, sont des jeunes vivant ou ayant vécu avec une problématique sociale ou de santé et qu'ils sont susceptibles d'en porter encore les traumatismes. L'accueil et le soutien qu'il leur sera réservé feront toute la différence.

La vigilance s'impose donc afin de ne pas restreindre, figer, voire mettre en échec les grandes potentialités d'approche holistique des jeunes PA, surtout si l'on tient compte de la diversité de leurs trajectoires et des difficultés qu'ils ont rencontrées ou rencontrent toujours (placement en centre jeunesse, judiciarisation, dépendances, décrochage scolaire, itinérance, préjugés liés à la diversité ethnoculturelle, de genre et d'orientation sexuelle, etc.). Cela dit, entre les deux modèles principaux de pair-aidance évoqués plus haut, il existe une large marge de manœuvre !

Pistes d'action

Pour tenter de contourner ces défis et contraintes, la préparation des équipes qui vont les recevoir, l'augmentation en nombre des PA et l'adéquation des contrats de travail à la réalité des PA sont fréquemment soulevées. L'emploi d'au moins deux PA ou plus, tend à rendre plus équitable, du moins en partie, le rapport de pouvoir avec collègues et employeur.e.s, à créer des espaces de solidarité et des opportunités d'autodétermination. Les équipes qui accueillent les PA bénéficieront d'une réflexion sur là où elles en sont, leur capacité d'accueil de jeunes personnes qui auront besoin de soutien et de formation. Réfléchir aussi leur pratique d'intervention et leur ouverture à y apporter du changement (Chobeaux et coll., 2021). Les jeunes PA vont solliciter écoute et flexibilité, une flexibilité qu'il faudra peut-être faire remonter vers les décideur.e.s.

Ensuite, la souplesse des ententes de travail, contractuelles ou pas, adaptées au mode de vie des PA, ouvre sur des discussions partagées autour d'une intégration progressive, à leur rythme, qui ne les obligera pas à quitter brusquement leur vie et leurs habitudes. Un temps d'essai ou un temps partiel pour commencer ? Ou bien un temps plein flexible ? Une période

significative d'observation dans son milieu de travail, en accompagnant un.e autre PA déjà expérimenté.e peut également être intéressant.

Puis, le soutien des PA par les PA, en binôme ou par l'intermédiaire d'une communauté de pratique, aide à gérer le travail émotionnel lié à leur fonction, qui n'est pas simple et qui oscille entre proximité et distance (amitié vs intervention) (Bellot et coll., 2010 ; Bernays et coll., 2020 ; Godrie, 2016 ; Provencher, 2012). Cette communauté de pratique qui devrait être pensée dans des processus et des structures solides et pérennes (Bonnet, 2020), favorisant l'autodétermination, une posture critique et l'accès à des stratégies de renforcement face à des effets de contexte toujours possibles (jeux de pouvoir, dénaturation du savoir expérientiel). Par exemple, une plateforme indépendante, logeant cette communauté de pratique et un mentorat en continu (soutien à l'intervention) sont suggérés pour améliorer la pratique et du même coup l'employabilité (Bellot et coll., 2006 ; Bonnet, 2020). Ce mentorat peut prendre plusieurs formes : des rencontres régulières avec « l'intervenant.e-référent.e » par exemple, en plus de rencontres ponctuelles au besoin, l'intégration aux réunions de l'équipe clinique où chaque membre veillera à adapter son propos pour une compréhension optimale. Le mentorat peut aussi être partagé avec d'autres sites AO, regroupant des PA dont les conditions d'intervention sont semblables ou, à l'inverse, diversifiées et favorisant ainsi la constitution d'une communauté de pratique.

PRATIQUES INSPIRANTES

Exemples d'intégration de la pair-aidance

La pair-aidance jeunesse dans les services sociaux et de santé revêt plusieurs formes, appellations et niveaux d'implication. En voici quelques exemples :

- Elle est intégrée au sein du RSSS (équipes de suivi intensif dans le milieu [SIM] – troubles psychotiques graves) ;
- Elle s'opère au sein d'OBNL (Spectre de rue - utilisation de substances et itinérance/Médecins du Monde – populations autochtones et réduction des méfaits/GIAP [Cactus Montréal] – jeunes en difficulté) ;
- Elle est mise en place dans des programmes d'intervention concertée (programme Les Survivantes – lutte à l'exploitation sexuelle et à la traite des personnes).

Quelles ressources puis-je consulter pour avoir une meilleure compréhension de la pair-aidance ?

Documentation

Bellot, C. et coll. (2006). **Le projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal : une contribution majeure à la prévention**. Rapport de recherche évaluative d'une démarche d'évaluation participative et formative sur 2 ans visant à mieux comprendre les effets de l'intervention par les pairs sur les jeunes de la rue, sur les pairs eux-mêmes et de manière plus générale, sur le milieu de l'intervention au centre-ville de Montréal.

**Ce document n'a pas été publié, mais les auteures acceptent de le partager. Pour en obtenir une copie, vous pouvez communiquer avec jacinthe.rivard@umontreal.ca.*

Institut Interculturel de Montréal & Rivard, J., Bellot, C. (2012). **Rapport de recherche évaluative, modèle de pair-aidance visant à prévenir ou alléger le malaise identitaire de jeunes et de leurs familles issu.e.s de l'immigration**.

**Ce document n'a pas été publié, mais les auteures acceptent de le partager. Pour en obtenir une copie, vous pouvez communiquer avec jacinthe.rivard@umontreal.ca.*

Foundry (2022) Le guide d'orientation des pairs-aidants de Foundry a été conçu afin de résumer la mission de l'organisme et le rôle des pairs dans les services offerts, en plus de fournir une structure complète d'orientation pour les pairs qui se veuille applicable à l'ensemble des sites Foundry.

Dossier thématique du CREMIS pairs-aidants et intervention en santé mentale Définition, intégration dans les équipes d'intervention, capsules vidéo, ressources cliniques et références bibliographiques. Convivial, accessible, peut être consulté rapidement.

La **Trousse d'intégration de la pair-aidance à Aire ouverte** produite par le GIAP en 2021 :

- 1) Trousse d'intégration des PA ;
- 2) Trousse d'intégration des intervenant.e.s ;
- 3) Guide de formation entièrement rédigé par les pairs et conçu pour AO.

**Ce document étant interne aux établissements, les membres des équipes dédiées peuvent communiquer avec leur direction clinique pour en obtenir une copie. Pour en obtenir une copie, vous pouvez également communiquer avec jacinthe.rivard@umontreal.ca.*

Iyer, S.N., Mireault, C. (2018). *Soutien par les pairs aux jeunes : accessibilité, engagement et accent sur le rétablissement*. Montréal, QC : ACCESS Open Minds. Lignes directrices sur la conception et la prestation des services de soutien par les pairs pour les jeunes dans le cadre des services de santé mentale aux jeunes.

Certains documents produits par le MSSS pour AO, dont :

- 1) **la synthèse de la Journée nationale Aire Ouverte** (nov. 2023) ;
- 2) **la note informative – la pair-aidance à Aire ouverte** (janvier 2024).

**Ces documents étant internes aux établissements, les membres des équipes dédiées peuvent communiquer avec leur direction clinique pour en obtenir une copie.*

[Rodriguez del Barrio, L. et coll. \(2020\)](#). *Une véritable Aire ouverte. La pair-aidance pour rejoindre, comprendre et soutenir les jeunes*. Carnet synthèse, No. 15, Spécial Aire ouverte. Numéro spécial sur la PA destiné aux AO.

Ressources

[Association des intervenants en dépendance du Québec](#) (AIDQ) : Projet sur la valorisation et l'intégration des personnes ayant un savoir expérientiel (PSE) dans les milieux œuvrant en dépendance aux substances psychoactives et en réduction des méfaits. Projet en 3 axes qui s'adresse aux organisations qui recrutent ou embauchent des PSE et aux PSE elles-mêmes : Valorisation, développement de compétences, transfert de connaissances ; soutien et accompagnement ; sensibilisation, mobilisation et rayonnement. L'AIDQ travaille actuellement en collaboration avec le GIAP et avec l'AQRP à la valorisation des savoirs expérientiels.

[Association des pairs aidants du Québec](#) (AMPAQ) : organisme à but non lucratif « par, pour et avec », qui a pour but la représentation de ses membres PA et le soutien au rétablissement en santé mentale et dépendance.

[Formation axée sur le mentorat de la Faculté de l'Université de Montréal](#) : offerte par la Faculté de l'éducation permanente, consiste en un microprogramme universitaire de dix crédits s'étalant sur une session incluant un stage de trois crédits. Comme son nom l'indique, les PA mentors qui auront finalisé la formation vont à leur tour enseigner à leurs pairs « patients-apprenants » des stratégies pour favoriser leur rétablissement selon l'approche d'« éducation thérapeutique du patient » (ETP). Pour s'inscrire à cette formation, le futur mentor doit avoir complété avec succès la formation du programme PAR (St-Onge et coll. dans Franck et coll. 2020 : 227)

[Programme pairs-aidants réseau](#) (PAR) de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (l'AQRP), fait la promotion de l'intégration de pairs-aidants au sein des équipes traitantes dans les services de santé mentale, soutient les employeurs qui souhaitent engager des pairs-aidants, forme les personnes qui aimeraient devenir pair aidant. La formation est de 154 heures incluant un stage et un séminaire d'intégration, entièrement dispensées par des PA. Pour y être admis, un diplôme d'études collégiales est exigé. Le volet jeunesse est en construction.

Bibliographie

- AIDQ (Association des intervenants en dépendance du Québec) (2023). *Entretien avec Nicolas Perron-Trudel, Agent de soutien au développement de l'AIDQ*, 12 janvier 2023
- Barthou, É. (2021). *Les Pairs à l'adolescence*. Presses de l'Université Laval.
- Becquet, V., Goyette, M. (2014) L'engagement des jeunes en difficulté. *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], N° 14 | Printemps URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7828file:///C:/Users/rivardja/Downloads/sejed-7828.pdf>
- Bellot, C., Rivard, J. (2012). Québec : l'intervention par les pairs investit la promotion de la santé. *La santé de l'Homme* - N° 421 – septembre-octobre.
- Bellot, C., Rivard, J., & Greissler, É. (2010). L'intervention par les pairs : Un outil pour soutenir la sortie de rue. *Criminologie*, 43(1), 171-198. <https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2010-v43-n1-crimino3873/044056ar/>
- Bellot, C., Rivard, J., Mercier, C. et coll. (2006). Le projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal : une contribution majeure à la prévention. Rapport présenté au CSSS Jeanne-Mance. Décembre.
- Bentayeb, N., Boisvert-Viens, J., Mouketou, D. (2022). Composantes clés et conditions de succès de mise en œuvre et d'efficacité des réseaux de services intégrés pour les jeunes de 12 à 25 ans. Rapport d'ETMISSS. Montréal : Institut universitaire SHERPA.
- Berkesse, A., Tourniaire, N., Larget, A. et coll. (2022) Le partenariat avec les patients dans la formation initiale et continue des professionnels de la santé : raisons d'agir, types de contribution, degrés et niveaux d'engagement. *Kinésithér Scient* 644:33-39 https://cfrps.unistra.fr/fileadmin/uploads/websites/cfrps/Master/2022-2023/Berkesse/PP_dans_l_enseignement_-_juillet_2022.pdf
- Bernays, S., Tshuma, M., Willis, N., Mvududu, K., Chikeya, A., Mufuka, J., Cowan, F., & Mavhu, W. (2020). Scaling up peer-led community-based differentiated support for adolescents living with HIV : Keeping the needs of youth peer supporters in mind to sustain success. *Journal of the International AIDS Society*, 23(S5), e25570.
- Bonnet, C. (2020). Professionnalisation des pairs aidants : une impasse ? *Pratiques en santé mentale no.3*, Ed. Champ social, p. 26-39
- Chobeaux, F., Le Grand, É. (2021). Les pairs-éducateurs de santé : des jeunes comme les autres ? Dans Evelyne Barthou (Dir.) *Les pairs à l'adolescence*. Chap. 7. PUL, p. 177-196
- De Robertis, C. (2013). Chapitre 7. Pratique professionnelle : une tentative de définition. Dans : Association provençale pour la recherche en histoire du travail social (APREHTS) éd., Institutions, acteurs et pratiques dans l'histoire du travail social (pp. 137-144). Rennes : Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.apreh.2013.01.0137>

- Epstein, G., Harriott, D., Hermanstyne, A., Farah, S., Gold, M., Jennings, L. et coll. (2023). *Supporting Peer Work Community Reports*. National Safer Supply Community of Practice: <https://www.nss-aps.ca/resource/supporting-peer-work-community-reports>
- Foundry (2022). *Peer Support Orientation Guide*. Providence Health Care Society d.b.a. Foundry: https://foundrybc.ca/wp-content/uploads/2022/06/SERV_PeerSupportOrientationGuide_20220610.pdf
- FRQS. Fonds de recherche du Québec en santé. (2018). Projets de démonstration en appui à la mise en œuvre de réseaux de services intégrés destinés aux jeunes (RSIJ). Règles du programme 2018-2019.
- Franck, N., Cellard, C. (sous la dir. 2020). *Pair-aidance en santé mentale. Une entraide professionnalisée*. Elsevier Masson
- Gagnon, M. (2022). Le CIUSSS crée un réseau d'éclaireurs pour une saine santé mentale. Radio-Canada, Ici Saguenay–Lac-Saint-Jean, 9 juin : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1889722/eclaireurs-sante-mentale-ciusss>
- Godbout, J-T, et Caillé, A. (1992). *L'esprit du don*. Ed. La Découverte
- Godrie, B. (2016). Experts et profanes : une frontière bouleversée par la professionnalisation des pairs aidants, dans Demailly, L. et N. Garnoussi (dir.) *Aller mieux. Approches sociologiques*, Lille : Presses du Septentrion
- Godrie (s.d.). Vécu, savoirs et compétences. Dossier pairs-aidants et intervention en santé mentale. Capsule : <https://cremis.ca/publications/dossiers/lintervention-par-les-pairs-en-sante-mentale/visionner-toutes-les-capsules-videos/>
- Greissler, E., Rivard, J. & Bellot, C. (2013). L'évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et le respect de ses principes d'action : le cas du GIAP. *Drogues, santé et société*, 12 (1), 79–92. <https://doi.org/10.7202/1021540ar>
- Iyer, S.N., C. Mireault (2018). *Soutien par les pairs aux jeunes : accessibilité, engagement et accent sur le rétablissement. Lignes directrices sur la conception et la prestation des services de soutien par les pairs pour les jeunes dans le cadre des services de santé mentale aux jeunes*. Montréal, ACCESS Esprits ouverts.
- Jordan, G., Ng, Fiona, Thomas, Robyn, R. (2022). L'importance du soutien par les pairs pour la croissance post-traumatique et la générativité chez les personnes ayant des problèmes de santé mentale. *Le Partenaire*, 28(1), hiver, p. 90-98
- Kidd, S. A., Vitopoulos, N., Frederick, T., Daley, M., Peters, K., Clarc, K., Cohen, S., Gutierrez, R., Leon, S., & McKenzie, K. (2019). Peer Support in the Homeless Youth Context : Requirements, Design, and Outcomes. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 36(6), 641-654.
- Lagadec, A. (2009). L'analyse des pratiques professionnelles comme moyen de développement des compétences : ancrage théorique, processus à l'œuvre et limites de ces dispositifs. *Recherche en soins infirmiers*, 97, 4-22. <https://doi.org/10.3917/rsi.097.0004>

- Lambert, S., Molgat, M. (2020). Les logiques de la participation des jeunes. L'exemple de la mise en œuvre d'un conseil de jeunes. *Revue canadienne de service social*, 37(1), p. 121–140
- Launat, D. (2020). De qui suis-je le pair ? *Pratiques en santé mentale*, 3. Éditions Champ social, pages 40 à 49.
- Le Scelleur, H., Garneau, S. (2016). L'auto-divulgation délibérée au prisme du travail social : entre délégitimation professionnelle et requalification des savoirs d'expérience. *Intervention* 144, p. 29-41.
- Linder, A. (2020). Les savoirs expérientiels des pairs-aidants en santé mentale : une perspective sociologique. Dans N. Franck et C. Cellard. *Pair-aidance en santé mentale. Une entraide professionnalisée*. Elsevier : p. 7-18
- Lochard, Y. (2007). L'avènement des « savoirs expérientiels ». *La Revue de l'Ires*, 55, p. 79-95. <https://doi.org/10.3917/rdli.055.0079>
- Massuard, M. & Lane, J. (2023). Guide pour accompagner l'implantation de pratiques prometteuses dans un établissement – Soutien à l'implantation de pratiques prometteuses et au transfert de connaissances dans le réseau de la santé et des services sociaux. Québec. Direction des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-516-04W.pdf>
- Maugiron, P., Gross, O., Fransolet, P. et coll. (2020). Légitimité de la pair-aidance professionnelle. Dans N. Franck et C. Cellard. *Pair-aidance en santé mentale. Une entraide professionnalisée*. Elsevier Masson, p. 61-70
- MSSS (2021). Cadre de référence - Aire ouverte. Décembre : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003235/>
- Muir, K., Powell, A., et McDermott, S. (2012). « "They don't treat you like a virus": youth-friendly lessons from the Australian National Youth Mental Health Foundation ». *Health & Social Care in the Community*, 20(2), 181-189.
- Organisation de normes en santé (HSO – 2013). Programme de pairs navigateurs : <https://healthstandards.org/fr/leading-practice/programme-de-pairs-navigateurs/>
- Pelletier, J-F. (2021). Se rétablir en santé mentale. Fondements et pratiques du rétablissement par la pair-aidance. *Elsevier Masson*
- Perreault, M., Komaroff, J., Côté, F. & Lauzon, P. (2013). *Mot de présentation : l'approche par les pairs dans le domaine de la toxicomanie. Drogues, santé et société*, 12(1), i–vi. <https://doi.org/10.7202/1021535ar>
- Pires de Oliveira Padilha, P., Gagné, G., Iyer, S. N., Thibeault, E., Levasseur, M. A., Massicotte, H. & Abdel-Baki, A. (2023). La pair-aidance pour soutenir le rétablissement en intervention précoce pour la psychose : enjeux autour de son implantation au Québec et dans la francophonie. *Santé mentale au Québec*, 48(1), 167–206. <https://doi.org/10.7202/1106400ar>

- Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 (PAISM, 2022). S'unir pour un mieux-être collectif. Gouvernement du Québec, MSSS.
- Provencher, H., Gagné, C., Legris, L. (2012). L'intégration de pairs aidants dans des équipes de suivi et de soutien dans la communauté. Points de vue de divers acteurs. Université Laval.
- Rodriguez del Barrio (Dir.) (2020). Une véritable Aire ouverte. La pair-aidance pour rejoindre, comprendre et soutenir les jeunes. Carnet synthèse, No. 15, Spécial Aire ouverte.
- Santé Montréal (2023). *Réseau d'éclaireurs*. Gouvernement du Québec : <https://santemontreal.qc.ca/population/conseils-et-prevention/eclaireurs/>
- Shiner M. (1999). Defining peer education. *J Adolesc. Aug ;22(4)* : 555-66.
- St-Onge, M., Bossé, A., & Rousseau, S. (2020). La formation à la pair-aidance au Québec, dans C. Cellard et N. Franck (dir.). *Pair-aidance en santé mentale. Une entraide professionnalisée*, France : Elsevier Masson
- (UdeM) Université de Montréal (2019). Définition de *patient partenaire*. Faculté de médecine : <https://medecine.umontreal.ca/2019/05/14/le-patient-comme-bras-droit-du-medecin/>
- Vigneault, L., Lehoux, C., Demers, M-F. et coll. (2020). Luc Vigneault : un parcours pionnier. Dans N. Franck et C. Cellard. *Pair-aidance en santé mentale. Une entraide professionnalisée*. Elsevier Masson, p. 133-14
- Zuñiga R. (1994). L'évaluation dans l'action. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.